

La FNEC FP-FO vote CONTRE (*) le décret fusionnant les académies de Caen et de Rouen

Un Comité Technique Ministériel s'est réuni le 9 juillet avec à l'ordre du jour notamment un décret fusionnant les académies de Caen et de Rouen, ainsi qu'un projet d'arrêté sur la possibilité de tenir conjointement d'ici 2022 les CTA, CTSA et CHSCT A des académies de Caen de Rouen.

Les organisations syndicales FNEC FP-FO, FSU, CGT Educ'Action, SNALC et SGEN-CFDT ont décidé d'adopter une déclaration intersyndicale (**).

Pour ce CTM, la FNEC FP-FO avait demandé au préalable la participation d'un expert FO, élu au CTA de l'académie de Rouen. Un bilan depuis le début de l'expérimentation a été effectué avec un point précis sur les postes supprimés, les dysfonctionnements dans les services et les instances représentatives, le mal-être des personnels, la mobilisation massive des personnels contre la fusion des académies et pour revendiquer le maintien d'un recteur à Caen et d'un recteur à Rouen.

Pour la FNEC FP-FO, le ministère et le gouvernement veulent la mise en place d'une Agence Régionale de l'Education (ARE) sur le même modèle que les ARS. Notons d'ailleurs que récemment pour la région Normandie, une Agence Régionale de l'Orientation a été mise en place.

Ainsi, tout est prêt pour cette mise en place d'une ARE avec un recteur de région + un préfet de région + un président de région.

Pour la FNEC FP-FO, il ne s'agit pas de la construction d'une académie de Normandie mais bel et bien de la destruction des académies de Caen et de Rouen.

La fusion des académies est effectuée à marche forcée, sans prendre en compte les réalités du terrain et encore moins les revendications des personnels avec une très grande majorité de leurs organisations syndicales.

La FNEC FP-FO reste disponible et accompagnera les personnels réunis en assemblées générales et en comité d'organisation pour une grève massive sur le même modèle que celle du 21 mars.

Les personnels ainsi que tous les usagers des deux académies ne sont pas des cobayes pour expérimenter de nouveaux schémas guidés par la volonté de décentraliser et territorialiser l'Education nationale. Les récentes réunions conjointes des CTA de la région académique Limoges, Poitiers et Bordeaux ou de celle de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon démontrent que le ministère met en place la généralisation de cette expérimentation.

Les personnels ont bien compris que la seule chose qui leur est proposée est d'attendre 2022 pour déstructurer entièrement les organisations actuelles ainsi que celles qui se mettraient en place d'ici là. Toute tentative de bi-sites ou miroir ne sont qu'une illusion et un prétexte pour faire entrer dans le rang les personnels et donc de permettre une première dans notre histoire : la fusion de deux académies.

Déterminés, les personnels avec leurs organisations syndicales peuvent faire reculer ce projet funeste guidé uniquement par la volonté du gouvernement. L'heure est à l'information et donc la préparation de la mobilisation dès la rentrée des personnels tous corps confondus.

(*) Votes sur le décret fusionnant les académies de Caen et Rouen au CTM du 9 juillet 2019

11 « Contre » : FSU, FNEC FP FO, CGT Educ'Action, SNALC et SGEN-CFDT

4 « Ne prend pas part au vote » : UNSA

() Déclaration intersyndicale FSU, FNEC FP FO, CGT Educ'Action, SNALC et SGEN-CFDT au CTM du 9 juillet 2019**

« A l'ordre du jour de ce Comité Technique Ministériel est inscrit un projet de texte visant à acter la fusion des académies de Caen et de Rouen.

Les organisations syndicales FSU, FNEC FP-FO, CGT Educ'Action, SNALC, SGEN-CFDT soulignent que l'expérimentation engagée en 2017 consistant à nommer un seul recteur ou une seule rectrice pour administrer les deux académies est un échec. La mobilisation des personnels des deux rectorats, et plus largement de l'ensemble des deux académies, en témoigne.

Elles réaffirment également que ce projet de fusion des deux académies de Caen et de Rouen n'implique aucun intérêt pour le service public d'éducation tant les deux académies correspondent à des réalités différentes pour l'organisation de celui-ci.

Les organisations syndicales FSU, FNEC FP-FO, CGT Educ'Action, SNALC, SGEN-CFDT demandent au ministre d'abandonner cette fusion qui ne peut qu'aboutir à dégrader les conditions de travail des personnels et celles relevant des bonnes organisations des services déconcentrés et administration de la mission de service public d'éducation dans les académies de Caen et de Rouen. »